



ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE L'OTAN

COMMISSION POLITIQUE (PC)
SOUS-COMMISSION SUR LES RELATIONS
TRANSATLANTIQUES (PCTR)

70 ANS DE L'OTAN :
POURQUOI L'ALLIANCE
DEMEURE-T-ELLE
INDISPENSABLE ?

Rapport

Gerald E. CONNOLLY (États-Unis)
Rapporteur

146 PCTR 19 F rév. 1 fin | original : anglais | 12 octobre 2019

TABLE DES MATIÈRES

I.	INTRODUCTION	1
II.	CONTRIBUTION DE L'OTAN À LA SÉCURITÉ ET À LA STABILITÉ EURO-ATLANTIQUES.....	1
	A. LA GUERRE FROIDE : LA RAISON D'ÊTRE.....	2
	B. L'APRÈS-GUERRE FROIDE : LES DIVIDENDES DE LA PAIX	2
	C. APRÈS LE 11 SEPTEMBRE 2001 – LA MENACE TERRORISTE	3
	D. RETOUR EN FORCE D'UNE RUSSIE AVENTURISTE – LA DÉFENSE ET LA DISSUASION COLLECTIVES REVIENNENT À L'ORDRE DU JOUR.....	3
III.	UN MONDE SANS LOI.....	4
IV.	L'OTAN : UNE SUCCESSION DE CRISES ?	6
V.	PRÉPARER L'OTAN À UN ENVIRONNEMENT SÉCURITAIRE INTERNATIONAL TOUJOURS PLUS COMPLEXE	6
	A. LE RÔLE DES CAPACITÉS MILITAIRES DANS LA PRÉSERVATION DE LA CRÉDIBILITÉ DE L'ALLIANCE.....	6
	B. LE BESOIN D'INNOVATION	7
	C. LES PARTENARIATS ET LA NÉCESSITÉ DE POURSUIVRE LA POLITIQUE DE LA PORTE OUVERTE.....	8
	D. LA COMMUNICATION AUTOUR DES VALEURS ET DES POINTS FORTS DE L'ALLIANCE.....	9
VI.	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	10
	BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE.....	13

I. INTRODUCTION

1. L'utilité de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord dans le monde d'aujourd'hui a été mise en doute. La puissance de la volonté collective et des valeurs partagées par ses membres a permis à l'Alliance de l'emporter sur une dictature communiste aux tendances hégémonistes. Il s'agit là d'un exploit historique. Le fait que de nouveaux pays veuillent encore la rejoindre atteste l'importance de cette victoire de la démocratie libérale et confirme une utilité inchangée. L'OTAN garantit la paix et la sécurité en Europe depuis plus de deux générations et un tel atout demeure essentiel. L'Alliance peut être fière des résultats obtenus en 70 ans d'existence.

2. Cependant, ce bilan positif n'augure pas forcément de succès futurs, surtout dans un environnement sécuritaire aussi fluctuant que celui du XXI^e siècle. Depuis la fin de la guerre froide, l'OTAN a su s'adapter aux constantes mutations de cet environnement. L'Alliance a joué un rôle crucial dans la consolidation de la paix et de la démocratie en Europe et dans la gestion de crises, des Balkans occidentaux jusqu'en Afghanistan. Au moment où l'OTAN célèbre son 70^e anniversaire, il est bon de souligner ses accomplissements et de réfléchir au cap à suivre, une réflexion d'autant plus importante que l'Alliance est confrontée, sur le plan de la sécurité, à la situation la plus complexe qu'elle ait jamais connue, de par sa combinaison de défis intérieurs et extérieurs.

3. L'objet du présent rapport est double : il s'agit tout d'abord de montrer que les succès de l'OTAN ne se doivent pas seulement à ses capacités militaires, mais aux valeurs que partagent ses membres et sur lesquelles elle repose. L'accent mis sur ces valeurs a été vital pour la préservation de la cohésion de l'Alliance pendant sept décennies et il sera décisif pour la suite. Il faut continuer à insister pour que les pays qui la composent défendent les principes et institutions démocratiques sur lesquels repose l'Alliance et considèrent le soutien à ces dernières comme une condition *sine qua non* à toute adhésion à l'Alliance. À cette fin, l'OTAN doit se doter des moyens nécessaires pour renforcer les valeurs en question dans les pays membres.

4. Le présent rapport entend aussi démontrer la valeur de la défense collective et offrir à l'Assemblée parlementaire de l'OTAN l'occasion de s'exprimer sur l'environnement sécuritaire à venir et sur le rôle de l'OTAN dans la parade aux menaces qui pèsent sur ses membres. Il a été établi grâce aux réponses des délégations nationales à une enquête du présent rapporteur et de la rapporteure de la CDS, Ulla Schmidt (Allemagne). Le rapporteur souhaite remercier les délégations pour leurs précieuses contributions, lesquelles donnent une idée précise de la façon dont les pays membres conçoivent la place de l'OTAN dans leur architecture de sécurité et dans celle de la région euro-atlantique.

5. Le rapporteur souhaite remercier les membres de la commission politique pour leurs précieux commentaires et contributions qui ont permis d'aboutir à la présente version finale de ce rapport.

II. CONTRIBUTION DE L'OTAN À LA SÉCURITÉ ET À LA STABILITÉ EURO-ATLANTIQUES

6. Par sa constance, sa solidarité et les valeurs communes à ses membres, l'Alliance a instauré la plus longue période de paix de l'histoire de l'Europe en préservant la sécurité et la stabilité du continent pendant plus de deux générations.

7. L'OTAN a été créée comme une alliance politique et militaire pour faire face à une menace extérieure. L'Alliance a sauvé la démocratie elle-même du risque d'une agression et d'une domination communistes, et elle l'a fait sans même devoir tirer un coup de feu. La dissuasion collective s'est donc révélée efficace. Au cours de la guerre froide, l'article 5 – qui porte sur l'engagement de défense mutuelle – n'a jamais été évoqué. En fait, il ne l'a été qu'une seule fois en réponse aux attentats contre les États-Unis du 11 septembre 2001, démarche qui a clairement témoigné de la solidarité interalliée.

8. L'OTAN se trouvait au cœur du système multilatéral qui est apparu au sortir de la seconde guerre mondiale et elle était essentiellement destinée à faire profiter ses membres d'un dispositif de dissuasion et de défense contre un agresseur extérieur. Le traité de Washington de 1949 a élevé la sécurité au niveau international. Il a institué l'interopérabilité des forces armées nationales et mis en place des structures et des mécanismes qui ont favorisé la consultation et les processus décisionnels communs. En devenant le principal espace de dialogue sur les questions de politique étrangère, de sécurité et de défense, l'Alliance a permis à ses pays membres de ne plus dissocier leur propre sécurité de la sécurité alliée.

9. Par ailleurs, l'OTAN a, en quelque sorte, transformé les États-Unis et le Canada en « puissances européennes ». À l'époque comme aujourd'hui, elle avait pour mission de rassurer ses membres. Avec ce qui deviendrait plus tard l'Union européenne, elle a œuvré à la réconciliation des ennemis d'autrefois. Elle a servi de catalyseur au redressement de l'Allemagne et à son intégration pacifique dans la communauté occidentale après la seconde guerre mondiale. La sécurité assurée par ses soins est restée l'un des principaux moteurs de l'intégration européenne.

10. Bien qu'elle soit souvent considérée comme une organisation militaire, l'Alliance est bien plus que cela : l'OTAN est avant tout une organisation politique sous-tendue par une étroite coopération militaire. Elle a été bâtie sur des valeurs et des règles communes, un engagement en faveur de la démocratie et des libertés individuelles, des droits humains et de la primauté du droit. Et, en veillant sur la sécurité de ses membres, elle a également permis à ceux-ci de prospérer sur le double plan économique et politique.

11. Depuis sa création, il y a 70 ans de cela, l'OTAN n'a cessé de se transformer. Elle s'est adaptée et s'est réinventée pour prendre en compte les modifications successives de l'environnement sécuritaire, comme l'attestent indubitablement les quatre grandes périodes de son évolution.

A. LA GUERRE FROIDE : LA RAISON D'ÊTRE

12. Pendant la guerre froide, l'OTAN s'est concentrée sur la défense et la dissuasion collectives. La finalité première du traité de Washington de 1949 était de protéger et de défendre les démocraties européennes et nord-américaines contre une attaque de l'URSS et du pacte de Varsovie. Lorsque Moscou a effectivement voulu mettre à l'épreuve l'engagement et la détermination des Alliés, l'OTAN a relevé le défi et préservé la crédibilité de la dissuasion collective. Au cours de cette période, elle a eu pour unique préoccupation la défense et la dissuasion à l'échelle territoriale ; sa zone de responsabilité et son dispositif militaire étaient circonscrits à l'Amérique du Nord et à l'Europe occidentale.

B. L'APRÈS-GUERRE FROIDE : LES DIVIDENDES DE LA PAIX

13. L'OTAN s'est ensuite adaptée à la période chaotique de l'après-guerre froide, caractérisée par l'absence de menace unique et bien définie. Le démantèlement de l'URSS et la dissolution du pacte de Varsovie se sont traduits par des coupes claires dans les budgets militaires et par des réductions d'échelle capacitaires, de même que par la réaffectation des fonds ainsi dégagés – les fameux « dividendes de la paix » – aux dépenses intérieures. Dès lors que l'URSS avait disparu et que la défense territoriale avait perdu de son importance stratégique, la question de savoir ce qu'il adviendrait de l'OTAN se posait fréquemment dans les capitales alliées. Toutefois, l'apparition de nouvelles menaces et l'incapacité dans laquelle se trouvaient d'autres protagonistes, tels que l'Union européenne ou l'ONU, d'y parer efficacement ont confirmé que l'OTAN conservait toute sa pertinence. Plus spécifiquement, l'échec essuyé par ces deux entités s'agissant de mettre un terme aux hostilités en ex-Yougoslavie, a prouvé que l'Organisation demeurait indispensable à l'endigement et à la gestion de crises sur le continent. La défense collective ayant dès lors perdu son rang dans l'ordre des priorités, l'OTAN s'est tournée vers les opérations de gestion de crises « hors zone ». De fait, l'Alliance est devenue l'un des acteurs les plus importants de ce secteur.

14. Un autre changement significatif s'est produit lorsque l'OTAN s'est mise à jeter des ponts : les Alliés ont tendu la main à leurs anciens adversaires du pacte de Varsovie et leur ont proposé des partenariats. Ces partenariats ont été un facteur clé de la transformation de l'Alliance en une organisation de défense dotée de souplesse et capable de projeter sécurité et stabilité au-delà de ses frontières. Ils ont également formé un élément majeur de la « politique de la porte ouverte », cette politique d'élargissement qui devait déboucher sur l'accession de dix nouveaux membres en 1999 et 2004.

C. APRÈS LE 11 SEPTEMBRE 2001 – LA MENACE TERRORISTE

15. En réponse aux attentats commis contre les États-Unis le 11 septembre 2001, la clause sur la défense collective figurant dans l'article 5 du traité de Washington a été invoquée pour la première fois dans l'histoire de l'Alliance. La lutte contre le terrorisme international a été inscrite en tête de l'ordre du jour de l'OTAN, qui a adapté à la fois ses programmes et ses capacités militaires et civiles de manière à pouvoir affronter des groupes terroristes non étatiques et s'atteler à la résolution de problèmes connexes tels que les États faillis ou la piraterie en mer. L'OTAN a donc augmenté considérablement son allonge géographique et le périmètre de ses opérations. Son intervention en Afghanistan a été le principal moteur de son évolution en faveur de forces plus légères, plus mobiles et plus létales. Elle reste présente en Afghanistan pour éviter à ce pays de devenir une fois de plus un bouillon de culture du terrorisme. La mission qu'elle accomplit là-bas occupe depuis le début des années 2000 une place prédominante dans les plans de défense de tous les pays alliés et revêt pour elle une importance fondamentale.

16. La coopération en Afghanistan a aussi accéléré le développement de relations entre l'OTAN et des organisations internationales ou des pays extérieurs à la zone euro-atlantique. L'OTAN a servi de point pivot à la coalition de pays à l'œuvre en Afghanistan et a conduit la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) mandatée par l'ONU, force qui a rassemblé jusqu'à 50 pays membres et partenaires de l'OTAN.

D. RETOUR EN FORCE D'UNE RUSSIE AVENTURISTE – LA DÉFENSE ET LA DISSUASION COLLECTIVES REVIENNENT À L'ORDRE DU JOUR

17. Un problème d'adaptation se pose actuellement à l'OTAN, qui doit faire face à la réapparition d'une Russie agressive. Conséquence des agressions perpétrées par ce pays contre ses voisins – dont le conflit avec la Géorgie en 2008 et l'occupation des territoires géorgiens d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud/Tskhinvali, l'annexion illégale de la Crimée par la force et l'invasion et l'occupation subséquente de la partie orientale de l'Ukraine, sans oublier l'occupation de certaines parties de la République de Moldova – la défense et la dissuasion collectives sont redevenues une priorité centrale de l'OTAN. Ainsi, cette dernière a porté une fois de plus son attention sur la défense territoriale et un environnement sécuritaire dans lequel l'engagement énoncé à l'article 5 du traité de Washington doit être consolidé par un dispositif crédible de dissuasion et de défense.

18. L'agression russe a obligé l'OTAN à apprendre et à appliquer de nouveau les leçons de la dissuasion du temps de la guerre froide. Désormais, les pays alliés se concentrent sur l'adaptation de leurs moyens militaires, l'objectif étant de dissuader la Russie de brandir une quelconque menace. À cet effet, l'OTAN a étoffé sa Force de réaction (NRF) et mis sur pied une Force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation (VJTF). Le déploiement permanent par rotation de troupes de 19 pays membres dans les pays baltes et en Pologne (présence avancée rehaussée – eFP) et une présence accrue en Europe du Sud-Est (présence avancée adaptée – tFP) sont des manifestations tangibles de la solidarité interalliée et contribuent à l'établissement d'un dispositif de dissuasion et de défense équilibré et solide. De surcroît, les États-Unis ont octroyé 16 milliards de dollars à l'Initiative de dissuasion pour l'Europe (IDE), preuve de leur engagement constant et croissant auprès des pays alliés européens au vu des agissements illégaux de la Russie en Ukraine, en Géorgie et en République de Moldova.

III. UN MONDE SANS LOI

19. Tout au long de son existence, l'OTAN a montré qu'elle était capable de s'adapter aux fluctuations de l'environnement sécuritaire international. Aujourd'hui, elle fait face à des menaces classiques et nouvelles qui mettront à l'épreuve la pertinence et la résistance de l'Alliance. Au nombre de ces menaces figure la réapparition d'une Russie agressive qui sonde directement la détermination alliée en s'attaquant aux institutions démocratiques et à la souveraineté territoriale de pays situés à la périphérie du territoire de l'OTAN. L'instabilité qui règne dans le Sud et la fragilité de certains États ont, pour l'instant, des répercussions moins directes mais tangibles sur la sécurité euro-atlantique. Enfin, les menaces d'ordre planétaire émanant de pays comme la Corée du Nord et le regain d'attention apporté à des zones d'intérêt militaire telles que la région arctique ont également des incidences sur la sécurité de l'OTAN (voir à ce sujet les rapports précédents du même auteur [Le défi nord-coréen à la sécurité internationale](#) et [L'OTAN et la sécurité dans l'Arctique](#)). Enfin, le problème le plus difficile à cerner, mais aussi le plus redoutable, est celui qu'engendre la polarisation grandissante de larges couches de populations autour de nombreuses questions politiques, économiques et sociétales. Dans son ensemble, cette dynamique constitue assurément un défi à l'adresse de nos institutions politiques démocratiques et risque de leur faire perdre la confiance de nos concitoyens.

20. Sous la présidence de Vladimir Poutine, la Russie est devenue un pays révisionniste qui tente de récupérer sa stature d'antan, une stature de puissance mondiale sur un pied d'égalité avec les États-Unis. Par ses agissements révisionnistes et illégaux, dont les agressions contre la Géorgie et l'occupation en cours d'une partie de ses territoires et de même que contre l'Ukraine par l'annexion illégale de la Crimée et l'occupation de zones situées dans les régions de Donetsk et Louhansk, elle a mis un terme à 25 années d'efforts consentis par les Alliés pour édifier un véritable partenariat stratégique avec elle. Le Kremlin est passé outre les normes internationales, a privilégié - et justifié - l'emploi unilatéral de la force et n'a pas renoncé à tenter d'affaiblir les démocraties occidentales. Les agressions russes ne sont pas confinées au domaine de la sécurité dure ; au contraire, la Russie use de tous les instruments à sa disposition pour saper l'OTAN et nuire à la stabilité de ses membres et de ses partenaires via des hyperactivités et un large recours aux réseaux sociaux, mais aussi en se servant d'instruments plus courants, tels que les systèmes de diffusion de l'information. La Russie aspire à instaurer en Europe une nouvelle architecture de sécurité dont elle serait la protagoniste dominante.

21. Au chapitre des menaces venant du Sud, l'instabilité généralisée en Libye, en Iraq, en Syrie et en Afghanistan provoque des crises humanitaires, génère des menaces terroristes aux multiples facettes et cause des mouvements migratoires massifs. Bien que sévèrement battu sur le terrain en Iraq et en Syrie, Daech reste une grave menace pour la sécurité. La victoire sur cette organisation, comme sur d'autres groupes terroristes, requiert une vaste coopération internationale, englobant entre autres, les membres et les partenaires de l'OTAN (voir à ce sujet le rapport du même auteur [La sécurité dans le Golfe](#)). Qui plus est, la gouvernance médiocre dont souffrent de larges régions du Moyen-Orient et d'Afrique donne aux groupes terroristes l'occasion de répandre une instabilité et une insécurité qui mettent en péril l'Alliance et ses partenaires méridionaux.

22. Les principales causes des problèmes de sécurité qui se posent sur le flanc sud de l'OTAN sont des conflits armés interminables, la radicalisation, l'extrémisme religieux et une détérioration sans précédent des structures étatiques. L'absence d'opportunités économiques, les inégalités sociales et une corruption omniprésente sont autant d'autres facteurs d'instabilité dans toute la région, une situation encore aggravée par la détérioration de l'environnement. En tant que telle, l'OTAN n'est guère outillée pour contribuer à l'éradication de ces causes sous-jacentes de l'instabilité et des conflits. Elle peut cependant user de ses partenariats avec des gouvernements régionaux et d'autres entités multilatérales – telles l'Union européenne et l'ONU – pour contribuer à réunir les conditions voulues pour l'établissement d'une stabilité durable.

23. La désinformation et l'utilisation de l'information comme une arme de guerre font de plus en plus partie intégrante des crises et des conflits internationaux. Les tendances actuellement observées dans le domaine de l'information facilitent la propagation de nouvelles mensongères ou déformées et offrent ainsi des possibilités supplémentaires à ceux qui aspirent à déstabiliser nos sociétés démocratiques. Grâce à internet et à des technologies qui se développent rapidement, même les acteurs non étatiques peuvent se doter d'une capacité perturbatrice, avec les graves conséquences que cela suppose pour les Alliés. D'une manière plus générale, un nombre croissant d'acteurs étatiques ou non mettent au point leurs propres cybercapacités dans le but d'avoir l'avantage, y compris en volant des informations, en influençant les usagers des réseaux sociaux ou en endommageant des infrastructures d'importance vitale. Le cyberspace est devenu un champ de bataille. Dans cet espace, des technologies nouvelles – dont l'[intelligence artificielle](#) – peuvent déstabiliser l'économie et la société des pays alliés et avoir ainsi de profondes répercussions sur la sécurité de ceux-ci. Par le passé, l'OTAN a toujours bénéficié d'une [supériorité technologique](#) sur ses adversaires mais, désormais, cette supériorité ne peut plus être tenue pour acquise.

24. La répartition du pouvoir à l'échelle mondiale subit des altérations fondamentales. L'essor économique et technologique époustoufflant de la République populaire de Chine et les capacités militaires en expansion rapide dont dispose ce pays posent un problème singulier. La Chine s'impose déjà dans le débat sur des questions de sécurité internationale et régionale qui revêtent beaucoup d'importance pour l'OTAN, y compris dans les Balkans, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et dans l'Arctique. Elle a mis en chantier un programme baptisé *La nouvelle route de la soie*, lequel concerne des dizaines de pays d'Asie centrale et d'Afrique et se présente comme un rival direct des programmes d'assistance occidentaux. Par ailleurs, à l'instar de la Russie, elle ne partage pas les valeurs des Alliés. Pékin comme Moscou cherchent à saper l'ordre international existant, qui repose sur des règles et que les pays de l'OTAN ont contribué à bâtir et à préserver en tant que vecteur de stabilité et de certitude à l'intérieur du système international.

25. Des puissances autoritaires comme la Russie et la Chine lancent un défi multiforme à l'Occident. Elles cherchent à remplacer ou à détruire l'ordre international en vigueur fondé sur le respect des règles et ne renoncent pas à tenter d'obtenir le moyen d'exercer des pressions politiques, économiques ou autres sur le reste du monde. Elles peuvent, comme c'est déjà le cas pour la Russie, recourir à des campagnes hybrides pour semer la division et l'instabilité dans les sociétés des pays membres ou partenaires de l'OTAN. C'est déjà le cas dans les Balkans occidentaux et en Europe de l'Est, où Moscou tente d'enrayer les réformes nécessaires et d'interférer avec les élections, comme en République de Macédoine du Nord, au Monténégro et en Ukraine, pour citer les exemples les plus récents. De plus, la Chine et la Russie, que des litiges territoriaux opposent à certains pays limitrophes, ne répugnent pas à recourir à la menace ou à la coercition pour étendre leur influence. Voilà qui augmente le risque de déclenchement de conflits régionaux qui pourraient compromettre la sécurité des pays alliés.

26. Les menaces qui pèsent sur les valeurs de l'OTAN ne proviennent pas seulement des adversaires de celle-ci. Des mouvements politiques peu respectueux des institutions démocratiques ou de la primauté du droit prennent de l'ampleur dans de nombreux pays membres de l'Alliance. Ces mouvements préconisent la préférence nationale à la coopération internationale. Or l'interconnexion de l'environnement sécuritaire actuel est telle que cette préférence n'est pas toujours efficace et ne débouche pas systématiquement sur des solutions à des problèmes planétaires, tels ceux que pose le changement climatique. Au contraire, les problèmes transnationaux tels que les crises migratoires ou le terrorisme exigent une étroite collaboration internationale.

IV. L'OTAN : UNE SUCCESSION DE CRISES ?

27. Lorsque l'OTAN a été créée, en 1949, la question de sa longévité se posait en termes incertains. Son succès n'a jamais été assuré et la nature démocratique de l'Alliance a toujours supposé que des désaccords entre Alliés pouvaient nuire à sa cohésion.

28. Depuis sa création, l'OTAN semble connaître une crise permanente. Une pierre d'achoppement récurrente est celle du partage des charges et, plus précisément, le déséquilibre relatif des dépenses de défense et des capacités militaires. Le débat autour du partage des charges est aussi vieux que l'Alliance elle-même et remonte au début des années 1950, quand un accord était intervenu entre pays membres sur les « objectifs de forces de Lisbonne », par ailleurs jamais atteints. La crise de Suez en 1956, puis celle engendrée par le choix d'une nouvelle stratégie nucléaire – la « riposte graduée » – au milieu des années 1960 et le départ de la France de la structure militaire intégrée de l'OTAN en 1966 sont autant d'événements qui ont amené celle-ci au bord de l'éclatement. L'Alliance a aussi connu des moments difficiles avec le débat sur « la double décision » relative aux forces nucléaires à portée intermédiaire et l'application de ladite décision, à la fin des années 1970 et au début de la décennie suivante. Les échanges au vitriol entre dirigeants alliés durant la période qui a précédé le conflit iraquien de 2003 ont inspiré bien des gros titres selon lesquels la solidarité interalliée était en panne, peut-être pour toujours.

29. Pourtant, l'Alliance a surmonté ces crises pour entrer dans l'histoire mondiale comme la plus efficace des organisations vouées à la sécurité. Sur le front militaire comme sur le front politique, son action a été couronnée de succès : sur le front militaire, parce que la dissuasion collective a protégé les pays membres contre les attaques d'une puissance extérieure hostile ; sur le front politique, parce qu'elle a continué à s'agrandir en application d'une politique d'élargissement liée à l'extension de la démocratie en Europe.

30. Deux facteurs ont aidé les Alliés à oublier leurs divergences pour trouver un terrain d'entente : la volonté politique et le sens du compromis. La maîtrise des affaires politiques et, avant tout, la prise de conscience, de part et d'autre de l'Atlantique, de l'indissociabilité de la sécurité des pays membres et de l'Alliance ont permis que cette dernière ne tombe pas dans les oubliettes de l'Histoire.

V. PRÉPARER L'OTAN À UN ENVIRONNEMENT SÉCURITAIRE INTERNATIONAL TOUJOURS PLUS COMPLEXE

31. Toutefois, les alliances doivent être entretenues, surtout si les menaces qui guettent nos démocraties libérales n'émanent pas seulement de l'extérieur, mais aussi de l'intérieur. Si le retour d'une Russie agressive constitue essentiellement une menace certes renouvelée mais connue, c'est de l'intérieur que la montée des nationalismes lance un défi à l'Alliance. Dans un monde de plus en plus imprévisible et instable, celle-ci se retrouve une fois de plus à la croisée des chemins. L'OTAN demeure une source de stabilité dans ce monde changeant et la nécessité du partenariat sécuritaire transatlantique fondé sur des valeurs, des règles et des principes communs, est toujours aussi impérieuse.

A. LE RÔLE DES CAPACITÉS MILITAIRES DANS LA PRÉSERVATION DE LA CRÉDIBILITÉ DE L'ALLIANCE

32. Si l'OTAN est l'organisation vouée à la sécurité qui affiche le bilan le plus positif, c'est en partie parce que ses capacités ont été crédibles. Cette crédibilité reposait sur sa puissance militaire, autrement dit, celle des Alliés, et sur la poursuite d'un objectif commun. L'OTAN a pu tenir l'URSS en respect parce que ses forces classiques et nucléaires étaient de taille à relever n'importe quel défi et parce qu'elle a fait montre d'unité et de solidarité, malgré des épisodes de discorde intestine. Bien que les menaces aient changé, le principe de la crédibilité doit être préservé pour que l'Alliance

reste efficace. Grâce à la puissance militaire de l'OTAN, aucun pays allié n'a jamais été attaqué ; c'est aussi cette puissance qui a permis de mettre un terme aux guerres dans les Balkans. La meilleure preuve de l'efficacité du dispositif de dissuasion de l'OTAN est que de nouveaux pays veulent à leur tour la rejoindre. Sans le moindre doute, la première motivation des candidats à l'adhésion tient à leur désir de sécurité ; ils considèrent que l'entrée dans l'Alliance constitue la meilleure des garanties à cet égard. Le dispositif de dissuasion de l'OTAN fonctionne bien parce que, conjuguées entre elles, les capacités militaires de ses membres l'emportent sur celles de n'importe quel autre pays. Seuls les 29 pays alliés peuvent aligner autant de troupes, de chars, d'aéronefs et de navires. De surcroît, leurs dépenses de défense sont de très loin supérieures à celles des autres pays. Par exemple, en 2017, elles ont atteint 882 milliards de dollars américains contre 228 milliards pour la Chine et 55 milliards pour la Russie. Aussi l'OTAN dispose-t-elle d'un avantage fondamental dû à l'agrégation des puissances de ses membres, un avantage majeur dans n'importe quel conflit.

33. Les pays alliés sont convenus de la nécessité d'améliorer leurs capacités militaires au vu des efforts déployés par la Russie pour saper l'OTAN et, ultimement, tenter de mettre à bas l'actuelle architecture de sécurité euro-atlantique. Comme l'attestent les décisions prises aux sommets du pays de Galles, de Varsovie et de Bruxelles, la réponse de l'OTAN à l'agression russe aidera l'Alliance à combler les déficits capacitaires. La mise sur pied de l'Engagement en matière d'investissements de défense (DIP) et du plan d'action « Réactivité » (RAP) marque le franchissement de deux étapes majeures dans le processus de renforcement de la dissuasion et de la défense de l'OTAN. Le RAP augmente l'état de préparation des forces de réaction de l'OTAN et démontre que les Alliés sont résolus à accorder leurs actes à leurs déclarations en mettant en place un dispositif de défense approprié. Des progrès tangibles ont également été enregistrés en ce qui concerne les dépenses de défense et la modernisation du matériel militaire : les Alliés devraient normalement consacrer 100 milliards de dollars supplémentaires à la défense d'ici la fin de l'année prochaine. Cette tendance doit être conservée et certains Alliés devront même redoubler d'efforts. La concrétisation du DIP est cruciale pour la cohésion de l'Alliance ; un échec remettrait en question la volonté politique des pays membres de relever les défis d'aujourd'hui et de demain, ce qui risquerait de saper l'unité de l'Alliance. Les gouvernements alliés doivent montrer à leurs concitoyens que la paix et la liberté exigent des investissements et des engagements fermes. Ils doivent engendrer la volonté politique requise pour investir dans leurs forces armées d'une manière qui soit à la hauteur de leurs responsabilités au sein de l'OTAN.

B. LE BESOIN D'INNOVATION

34. Depuis la fin de la guerre froide, il y a 30 ans de cela, l'Alliance n'a cessé de s'adapter à un environnement sécuritaire en mutation perpétuelle. La faculté d'adaptation est une nécessité constante pour l'Alliance. L'évolution des tendances à l'échelle mondiale, comme les variations touchant à la puissance économique ou militaire ou à la démographie, ou encore, une lutte de plus en plus âpre autour de ressources qui se raréfient, exigent de l'OTAN qu'elle revisite en permanence ses perspectives stratégiques. En outre, de nouvelles menaces militaires se profilent avec le retour de la Russie en Europe de l'Est, dans l'Arctique, dans les pays baltes et au Moyen-Orient.

35. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication font ressentir leurs effets dans tous les aspects de l'existence, y compris les systèmes politiques contemporains, les relations internationales et la sécurité mondiale. Elles représentent à la fois un bienfait et un fléau pour les pays alliés, puisqu'elles facilitent grandement la communication au même titre qu'elles servent à « désinformer » et/ou intimider. À un moment où le cyberspace gagne en importance, la cyberdéfense et la cybersécurité doivent faire partie des missions centrales de la défense collective. Si l'OTAN a fait du cyberspace l'un de ses domaines d'opérations lors du sommet de Varsovie, en 2016, chaque Allié n'en reste pas moins responsable de sa propre cyberdéfense. Les Alliés doivent se poser la question de savoir si l'OTAN pourrait intervenir davantage pour faciliter la coopération dans le secteur de la cyberdéfense et accroître son aide aux pays membres en la matière ; si tel est le cas, ils doivent aussi réfléchir à la façon d'y parvenir.

36. Quelques progrès ont déjà été accomplis dans cette direction, puisque l'OTAN s'occupe désormais des parades aux menaces hybrides. Dans ce contexte, les dirigeants alliés sont convenus, en juillet 2018, de mettre sur pied des équipes de soutien à la lutte contre les activités hybrides ; ces équipes fournissent sur demande une assistance sur mesure et spécifique aux pays alliés qui ripostent à des activités de cette nature ou qui s'entraînent à y parer. De surcroît, l'OTAN a renforcé sa coopération dans ce domaine avec ses partenaires et, notamment, avec l'Union européenne. Dans le prolongement de la déclaration commune de 2016 sur la coopération entre l'OTAN et l'UE, un centre d'excellence européen pour la lutte contre les menaces hybrides a été ouvert à Helsinki ; il a pour mission d'aider les pays membres et les institutions à comprendre les menaces hybrides et à s'en protéger.

37. La sécurité des Alliés est subordonnée à la [conservation par l'OTAN de sa supériorité technologique](#). Dans le monde contemporain, le changement technologique est toujours plus rapide, les nouvelles technologies peuvent perturber l'équilibre stratégique planétaire. Dans un environnement sécuritaire de plus en plus incertain, instable et complexe, il faut que les Alliés intensifient leurs efforts pour préserver cette supériorité. L'OTAN doit adapter la recherche et développement (R&D) et l'innovation dans le secteur militaire aux réalités stratégiques et technologiques d'aujourd'hui et de demain, d'une part, et améliorer la coordination de ces initiatives à l'intérieur de l'Alliance et entre Alliés, d'autre part.

C. LES PARTENARIATS ET LA NÉCESSITÉ DE POURSUIVRE LA POLITIQUE DE LA PORTE OUVERTE

38. La géographie était autrefois un facteur déterminant pour la sécurité ; elle l'est beaucoup moins aujourd'hui, notamment en raison de la prolifération des armes de destruction massive, des cybermenaces et de la guerre hybride. Aussi la sécurité des membres de l'OTAN est-elle également touchée, dans un environnement mondialisé, par les événements qui se produisent à l'extérieur du territoire de l'Organisation. Puisque celle-ci et les pays qui la composent appellent de leurs vœux une sécurité internationale stable, l'Alliance a instauré des partenariats stratégiques. Le Cadre pour le Sud illustre bien cette démarche. À l'intérieur de ce Cadre, le mandat de l'OTAN – tout comme son savoir-faire et ses capacités – reste limité. L'Organisation ne peut s'attaquer aux causes sous-jacentes qui, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, provoquent l'instabilité et la propagent plus au sud. Celles-ci sont principalement d'ordre économique, environnemental et social et sont exacerbées par une gouvernance médiocre. Cependant, des partenariats comme le Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA), le Partenariat pour la paix (PPP), le Dialogue méditerranéen (DM) et l'Initiative de coopération d'Istanbul (ICI) aident l'Alliance à les traiter, compte tenu du fait qu'elles sont susceptibles de donner naissance à des menaces pour sa sécurité. Les partenariats de l'OTAN constituent des « atouts stratégiques ». Les partenaires ne sont pas seulement des multiplicateurs de forces : ils aident aussi à stabiliser les régions qui s'étendent au-delà de la zone euro-atlantique. Ils occupent de ce fait une place de plus en plus grande dans la stratégie adoptée par l'OTAN pour s'atteler à la résolution des problèmes épineux qui se posent dans les régions situées à la périphérie de l'Europe et au-delà.

39. Depuis l'entrée en application de sa politique en la matière, l'OTAN a conclu des partenariats avec plus de 40 pays ou institutions internationales. Ces partenariats sont devenus une composante centrale de l'ordre du jour politique et militaire de l'Alliance et ont une importance vitale pour deux des trois missions fondamentales de l'OTAN, à savoir la gestion des crises et la sécurité coopérative. Les pays partenaires ont apporté des contributions significatives aux opérations conduites par l'Organisation et sont utiles pour la résolution de problèmes tels que la prolifération nucléaire, le terrorisme international, les États faillis, la cybercriminalité, ou encore, la piraterie en mer. En échange, l'OTAN leur fournit une assistance dans les secteurs de la formation et de la construction de capacités et les aide par l'intermédiaire de programmes individuels de partenariat et de coopération adaptés à leurs besoins et priorités sécuritaires spécifiques.

40. Les partenariats permettent aussi d'éviter une surcharge du programme de l'OTAN. Par exemple, la déclaration commune signée par le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, et la haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, lors du sommet de Bruxelles de 2018 définit divers domaines de coopération : menaces hybrides, cybersécurité et R&D dans l'industrie de la défense. Le développement de ces relations aidera l'OTAN à tirer parti des travaux que mène l'Union européenne dans des secteurs d'intérêt commun. L'un de ces secteurs est l'acheminement de troupes, d'équipement et d'approvisionnements aussi rapidement et efficacement que possible en cas d'urgence. L'OTAN comme l'Union européenne ont intérêt à accroître leur mobilité militaire mais, par le passé, la collaboration entre les deux entités a été entravée par l'existence de normes différentes en matière d'échange de renseignements classifiés. En outre, les consultations autour de la mobilité transfrontalière n'ont pu avoir lieu que dans le cadre informel de conversations entre services compétents. L'accomplissement de nouveaux progrès dans le domaine de la [mobilité transfrontalière](#) est essentiel à la mission de sécurité collective de l'OTAN.

41. Les partenariats complètent la politique de la porte ouverte de l'Alliance. La perspective de nouveaux élargissements et l'esprit qui préside à la sécurité coopérative promeuvent la stabilité et la sécurité en Europe. Cette politique insiste aussi sur le contrôle démocratique des forces armées et a donc un effet de « socialisation » sur les candidats à l'adhésion. Le succès de l'OTAN et l'existence même de ces candidats plaident en faveur de la démocratie libérale et nous devons nous montrer intransigeants sur les valeurs que nous entendons défendre par le truchement de ces élargissements.

42. L'Alliance doit continuer à soutenir ses partenaires de l'Est – et, notamment, l'Ukraine et la Géorgie – contre les ingérences de la Russie et encourager d'autres candidats à l'adhésion à se manifester. L'accession du Monténégro et de la République de Macédoine du Nord envoie à cet égard un message catégorique : l'OTAN rejette tout veto russe sur l'entrée de tel ou tel autre pays dans l'Alliance. Au sommet de Bucarest en 2008, les Alliés ont établi que la Géorgie et l'Ukraine deviendraient membre de l'OTAN. Ces deux pays peuvent compter sur les instruments dont ils ont besoin pour se préparer à une adhésion : citons à cet égard la commission OTAN-Géorgie et la commission OTAN-Ukraine, les programmes nationaux annuels (PNA) ainsi que le paquet substantiel OTAN-Géorgie et l'ensemble complet de mesures d'assistance en faveur de l'Ukraine. En contribuant de façon considérable à la mission *Resolute Support* en Afghanistan et en participant aux actions menées par l'OTAN dans le sens d'un renforcement de la sécurité dans la région de la mer Noire, à la fois la Géorgie et l'Ukraine jouent un grand rôle dans la consolidation de la sécurité euro-atlantique commune. L'Alliance doit continuer à épauler la Géorgie et l'Ukraine dans leur processus d'adhésion.

D. LA COMMUNICATION AUTOUR DES VALEURS ET DES POINTS FORTS DE L'ALLIANCE

43. Une Alliance fondée sur une communauté d'intérêts et de valeurs doit assurer une communication appropriée, opportune, précise et ouverte sur l'évolution de ses rôles, objectifs et missions, comme cela a été déclaré en 2009 au sommet du 60^e anniversaire de l'OTAN à Strasbourg-Kehl. Faire connaître, comprendre et approuver les politiques, les opérations et les activités de l'OTAN est essentiel à la cohésion politique de l'Alliance.

44. Les valeurs sur lesquelles l'Alliance a été fondée sont contestées de l'extérieur par des ennemis de la démocratie et de l'intérieur par des tenants de l'illibéralisme. Ces forces visent à miner la confiance et le soutien politique envers nos démocraties alliées. Il faut donc renforcer la résilience de nos sociétés contre ces influences malveillantes, faute de quoi nous risquons de saper la foi de nos concitoyens dans les valeurs, les systèmes et les sphères dirigeantes des pays occidentaux. La manière dont les Alliés répondront à ces menaces conditionnera l'avenir de l'Alliance, certes, mais aussi, et de façon plus générale, celui de l'Occident.

45. À l'époque des fausses nouvelles et de la désinformation, il est vital de mettre en avant l'utilité de l'OTAN pour la sécurité des territoires et des populations de ses membres. Beaucoup de nos concitoyens tiennent la sécurité pour acquise. Une meilleure compréhension d'un environnement sécuritaire plus exigeant contribue à améliorer le partage des charges entre Alliés. L'OTAN – comme les gouvernements de ses pays membres – doit mieux informer le public sur ses rôles et sa mission.

46. Les démocraties libérales sont menacées par des mouvements et des personnalités politiques hostiles à l'ordre établi qui se situent à droite comme à gauche sur l'échiquier politique. Les bouleversements politiques qu'engendrent ces mouvements sont souvent motivés par un mécontentement économique et un sentiment d'anxiété face à la rapidité des changements sociaux et sociétaux. Aussi certaines des mesures à prendre pour parer aux menaces qui pèsent sur les valeurs occidentales sont-elles extérieures à la politique de sécurité. Bon nombre des solutions, bien au contraire, doivent émerger de réformes politiques, économiques et financières.

47. Dialogue et consultations politiques définissent le processus décisionnel de l'OTAN. Dans le contexte de ce dialogue, des désaccords peuvent survenir. Cela ne veut pas dire que l'Alliance se fissure, du moins tant que tous les membres manifestent la volonté politique d'atteindre les objectifs qui sont les siens et acceptent de supporter une part équitable du fardeau de la défense. Un processus de décision faisant intervenir un aussi grand nombre de pays (bientôt 30) peut parfois manquer de souplesse et susciter une certaine frustration, mais c'est l'essence même d'une Alliance fondée sur des valeurs démocratiques partagées : les débats énergiques font des démocraties énergiques.

48. La cohésion interalliée dépendra en fin de compte de la volonté politique des pays membres de coordonner leurs politiques de sécurité respectives par l'intermédiaire de l'OTAN, d'une part, et de leur aptitude à se doter de ressources correspondant aux missions de l'Organisation, d'autre part. L'Assemblée parlementaire de l'OTAN joue un grand rôle dans l'instauration d'un climat d'unité et de solidarité entre pays alliés et dans le rapprochement entre l'OTAN et les citoyens ; par ailleurs, elle apporte son expérience dans les débats des parlements nationaux. Il convient donc que l'OTAN et l'AP-OTAN continuent à approfondir leur coopération, de manière à mieux communiquer avec le grand public et à faciliter la compréhension générale des politiques et des missions de l'Alliance.

VI. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

49. En 70 ans d'existence, l'OTAN n'a rien perdu de son caractère vital. L'Alliance a été le principal catalyseur d'une coopération et d'une coordination étroites des politiques menées de part et d'autre de l'Atlantique, éléments cruciaux de l'instauration de la paix, de la prospérité et de la stabilité dans la zone euro-atlantique. Dans un environnement sécuritaire international en mutation rapide, l'OTAN reste indispensable à la concrétisation de cet objectif. Or la protection des territoires des pays alliés et le maintien d'une dissuasion efficace et crédible exigent des moyens militaires et la volonté politique de se mettre d'accord autour d'actions communes. La crédibilité des capacités militaires et la poursuite d'objectifs communs sont les piliers sur lesquels repose la sécurité euro-atlantique.

50. L'OTAN vaut davantage que la somme de ses parties. Elle agit comme un multiplicateur de forces pour les démocraties occidentales et permet à ses membres de servir des intérêts partagés sur le plan de la sécurité. Elle demeure pour les pays alliés le meilleur vecteur de promotion de leurs intérêts respectifs. Les pays en question doivent donc s'atteler aux problèmes sécuritaires avec la même détermination que celle avec laquelle ils veillent à leur propre sécurité, car les premiers et la seconde sont intimement liés. On ne saurait séparer l'avenir de l'OTAN de celui de l'Occident tel que nous le connaissons ou que nous l'appelons de nos vœux. L'OTAN est une alliance politique en même temps que militaire. Ce n'est une « mauvaise affaire » ni pour les États-Unis ni pour aucun autre Allié. Notre influence et l'avenir d'un environnement international libéral reposent sur le respect

de règles dépendent d'une étroite coopération politique et économique entre les membres de l'Alliance transatlantique.

51. Recommandation n°1 : Mettre à jour le concept stratégique de l'OTAN. Afin de veiller à ce que l'utilité de l'OTAN pour la sécurité nationale de ses membres soit clairement démontrée, l'Alliance doit rester en première ligne face aux nouvelles menaces. À cet effet, elle doit remanier son concept stratégique, dont la dernière version remonte à 2010, de manière que ce document reflète les nouvelles réalités de l'environnement sécuritaire international. Par exemple, la version actuelle indique que la coopération entre l'OTAN et la Russie « contribue à la création d'un espace commun de paix, de stabilité et de sécurité ». Cela n'est manifestement plus le cas. De surcroît, la Chine se montre de plus en plus active sur la scène internationale, y compris dans des régions qui touchent directement aux intérêts de sécurité de l'OTAN, telles que les Balkans, le Moyen-Orient ou l'Afrique du Nord. Elle y applique des politiques qui concernent les Alliés et, plus généralement, la communauté internationale. L'Alliance doit surveiller la Chine. Enfin, il convient d'accorder plus d'attention non seulement aux cybermenaces, mais aussi aux menaces hybrides, lesquelles ne sont nullement mentionnées dans la version actuelle du concept.

52. L'Alliance transatlantique composée de pays étroitement liés et fondée sur des moyens militaires et des valeurs communes n'a rien perdu de sa pertinence. Nous sommes confrontés à des périls extérieurs et intérieurs dans un environnement où règnent la désinformation et la désinformation. Le 70^e anniversaire de l'OTAN offre l'occasion de nous consacrer à nouveau aux principes et aux engagements qui ont fait de l'Alliance la plus efficace des entités vouées à la sécurité. Il serait dangereux et délétère de permettre aux Alliés de singer ceux à qui nous nous opposons, à savoir les ennemis de la démocratie libérale. La seule chose que nous puissions faire pour contrer les défis intérieurs et extérieurs et raffermir notre volonté collective est d'être vigilants et de faire preuve d'autodiscipline pour être à la hauteur des valeurs que nous partageons : démocratie, libertés individuelles et respect de la primauté du droit. Les gouvernements doivent afficher clairement cette volonté à l'intention de leurs adversaires et des citoyens alliés.

53. Recommandation n°2 : Soucieux de voir l'Alliance se consacrer à nouveau aux valeurs démocratiques partagées qui lui ont servi de principes fondateurs, le rapporteur recommande à l'OTAN de créer un centre de coordination de la résilience démocratique (CCRD) spécifiquement chargé d'aider les pays membres à consolider leurs institutions démocratiques. Le CCRD servirait à relever les défis lancés aux valeurs partagées par les pays membres. Dans ce contexte, il conseillerait et aiderait ceux-ci dans les domaines de l'intégrité et de la sécurité électorales, de l'indépendance de l'appareil judiciaire, de la liberté de la presse et de tout ce qui contribue à l'édification d'une démocratie rayonnante. Il serait doté de ressources lui permettant de mener des recherches, de publier les résultats de ses observations sur les problèmes auxquels sont confrontées les institutions démocratiques des pays membres et sur les moyens de les résoudre. Il bâtirait des partenariats avec des entités et des pays capables de venir en aide à la démocratie. Enfin, il accorderait à des programmes d'assistance de ce genre l'*imprimatur* de l'OTAN et démontrerait clairement que la santé démocratique et la sécurité de l'Alliance sont liées entre elles.

54. Dans le contexte de cette démarche, le Centre d'excellence de cyberdéfense coopérative et le Centre d'excellence pour la communication stratégique de l'OTAN doivent redevenir opérationnels et recevoir les ressources propres à promouvoir des programmes de résilience démocratique dans les pays membres. L'OTAN devrait aussi réfléchir à la façon dont elle peut approfondir sa coopération avec l'Union européenne dans le secteur de la défense contre les cyberattaques et les menaces hybrides. Les échanges entre les deux entités au niveau des équipes d'intervention en cas de cyberincident, échanges qui portent sur la mise à jour des politiques et sur les pratiques exemplaires, donnent des résultats positifs. L'OTAN et l'UE devraient dresser la liste des domaines où leur coopération peut s'intensifier.

55. Pour resserrer encore leurs relations et améliorer la mobilité militaire, l'Alliance et l'UE devraient créer un centre d'excellence voué, précisément, à la mobilité militaire sur le modèle de

celui consacré aux menaces hybrides. Une telle structure permettrait aux Alliés et, par la suite, à leurs partenaires de définir des pratiques exemplaires et de faciliter l'acheminement de troupes et de matériel en Europe.

56. L'Assemblée parlementaire de l'OTAN peut également jouer un rôle majeur dans l'approfondissement de la cohésion alliée en informant les corps électoraux nationaux des raisons pour lesquelles l'Alliance non seulement reste nécessaire et effective aujourd'hui, mais revêt une importance capitale pour la sécurité de ses membres. Dans ce contexte, le rapporteur souligne l'importante contribution du Groupe de travail de l'Assemblée sur l'éducation et la communication à propos de l'OTAN, qui concentre ses activités sur l'élaboration de méthodes dynamiques et innovantes destinées à atteindre la jeune génération et à l'intéresser davantage à la sécurité mondiale et, plus spécifiquement, au rôle joué par l'OTAN dans la préservation de la stabilité euro-atlantique.

57. En conclusion, l'OTAN a une mission importante à accomplir et est plus indispensable que jamais. Si les défis auxquels l'Alliance doit faire face sont plus complexes, leur caractère n'en est pas moins astreignant. Si notre mission commune a pu s'inscrire dans la durée, c'est grâce à la cohésion militaire de l'Alliance, certes, mais aussi à notre attachement collectif à une gouvernance et à des valeurs démocratiques fortes.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- Babst, Stefanie; Ruhle, Michael. NATO's job of providing security for over 900 million citizens can no longer be measured by a 1949 yardstick. *The Philadelphia Inquirer*. 4 April 2019
<https://www.philly.com/opinion/commentary/nato-anniversary-next-steps-global-politics-20190404.html>
- Bechná, Zinaida and Thayer, Bradley A. (2016) "NATO's New Role: The Alliance's Response to a Rising China," *Naval War College Review*: Vol. 69 : No. 3 , Article 6.
<https://digital-commons.usnwc.edu/nwc-review/vol69/iss3/6>
- Brands, Hall. "China's Master Plan: Exporting an Ideology: Spreading a model of authoritarian mercantilism," *Bloomberg Opinion*. 11 June 2018. Available at:
<https://www.bloomberg.com/opinion/articles/2018-06-11/china-s-master-plan-exporting-an-ideology>
- Belkin, Paul. *Assessing NATO's Value*, Congressional Research Service. 28 March 2019
<https://crsreports.congress.gov/product/pdf/R/R45652>
- Bogdanor, Vernon. How to solve Europe's Nato problem. *The Spectator*. 21 February 2019
<https://spectator.us/solve-europes-nato-problem/>
- Burns, Nicholas; Lute, Douglas. *NATO at Seventy: An Alliance in Crisis*. Project on Europe and the Transatlantic Relationship, Belfer Center for Science and International Affairs, Harvard Kennedy School. February 2019
<https://www.belfercenter.org/sites/default/files/files/publication/NATOatSeventy.pdf>
- Daalder, Ivo, *NATO in the 21st Century: What Purpose? What Missions?* Brookings Institute. 1 April 1999
<https://www.brookings.edu/research/nato-in-the-21st-century-what-purpose-what-missions/>
- Fagan, Moira, *NATO is seen favorably in many member countries, but almost half of Americans say it does too little*, Pew Research Center. 9 July 2017.
<https://www.pewresearch.org/fact-tank/2018/07/09/nato-is-seen-favorably-in-many-member-countries-but-almost-half-of-americans-say-it-does-too-little/>
- German Marshall Fund Experts. *NATO at 70: From Triumph to Tumult?* The German Marshall Fund. 1 April 2019. <http://www.gmfus.org/publications/nato-70-triumph-tumult>
- Kazlauskas, Aras D. and Pat Towell, *The European Deterrence Initiative: A Budgetary Overview*. Congressional Research Service In Focus. August 8, 2018.
<https://fas.org/sgp/crs/natsec/IF10946.pdf>
- Luik, Jüri and Praks, Henrik. "Boosting the Deterrent Effect of Allied Enhanced Forward Presence". International Centre for Defence and Security. May 2017.
https://icds.ee/wp-content/uploads/2017/ICDS_Policy_Paper_Boosting_the_Deterrent_Effect_of_Allied_eFP.pdf
- OTAN. Dossier "Élargissement", 15 février 2019.
https://www.nato.int/cps/en/natohq/topics_49212.htm?selectedLocale=fr
- Peel, Michael; Williams, Aime. "NATO at 70: Europe fears tensions will outlast Trump". *Financial Times*. 2 April 2019
<https://www.ft.com/content/9933782a-5465-11e9-91f9-b6515a54c5b1>
- Stratfor. "NATO: The Evolution of the Alliance", 28 April 2014
<https://worldview.stratfor.com/article/nato-evolution-alliance>
- Shea, Jamie. "Le 70e anniversaire de l'OTAN, un moment opportun pour un recalibrage". *La Revue de l'OTAN*. 5 avril 2019
<https://www.nato.int/docu/review/2019/Also-in-2019/nato-at-70-an-opportunity-to-recalibrate/FR/index.htm>
- Stavridis, James. *Why NATO Is Essential For World Peace, According to Its Former Commander*. *Time*. 4 April 2019
<http://time.com/5564171/why-nato-is-essential-world-peace/>
- Stoltenberg, Jens. "L'OTAN : un atout pour l'Europe, un atout pour l'Amérique". Discours devant le Congrès américain. 3 avril 2019
https://www.nato.int/cps/en/natohq/opinions_165210.htm?selectedLocale=fr
- Thatcher, Margaret. "Speech to North Atlantic Council," Margaret Thatcher Foundation. 7 June 1990.

- <https://www.margarethatcher.org/document/108106>
- The Financial Times. “After 70 years, Europe and the US still need NATO”. Editorial Board. 3 April 2019. <https://www.ft.com/content/40aaa992-5520-11e9-91f9-b6515a54c5b1>
- The Economist. “How NATO is shaping up at 70” (Dossier). 15 March 2019. <https://www.economist.com/special-report/2019/03/14/how-nato-is-shaping-up-at-70>
- The Munich Security Report 2019, The Munich Security Conference, Spring 2019 <https://www.securityconference.de/en/publications/munich-security-report/munich-security-report-2019/>
- Towell, Pat, and Kazlauskas, Aras D., “The European Deterrence Initiative: A Budgetary Overview”, service de recherche du Congrès, 8 août 2018. <https://fas.org/sgp/crs/natsec/IF10946.pdf>
- Twort, Lauren. EU ‘Strategic Autonomy’ and the Ambition of PESCO. RUSI. 4 July 2018 <https://rusi.org/commentary/eu-strategic-autonomy-and-ambition-pesco>
- Valasek, Tomas, “European defense vs. NATO: Not the right fight”, Politico. 16 February 2018. <https://www.politico.eu/article/european-defense-vs-nato-not-the-right-fight/>
- Von der Leyen, Ursula. The World Still Needs NATO. New York Times. 18 January 2019 <https://www.nytimes.com/2019/01/18/opinion/nato-european-union-america.html>
- Whiton, Christian. NATO Is Obsolete. National Interest. 6 July 2018 <https://nationalinterest.org/feature/nato-obsolete-25167>
- Wright, Robin. “What Does NATO Do Anyway?” The New Yorker. 22 July 2016. <https://www.newyorker.com/news/news-desk/what-does-nato-do-anyway>
- Zandee, Dick, The Future of NATO: Fog over the Atlantic? Netherlands Institute of International Relations, Strategic Monitor 2018-2019 <https://www.clingendael.org/pub/2018/strategic-monitor-2018-2019/the-future-of-nato/>